

# ARBU *Info*

Magazine d'information de la commune d'Arbusigny - N° 38 - Juin 2021





Malgré l'amélioration de la crise sanitaire, verrons-nous un jour le bout du tunnel? C'est la question que tout le monde se pose aujourd'hui, fatigué de subir depuis des mois, les restrictions dues à cette pandémie qui impacte notre quotidien.

Différents dossiers continuent d'être traités. L'équipe municipale est très engagée, nous continuons d'œuvrer en faisant front aux difficultés du moment.

Où en sommes-nous du groupe scolaire ?

Le rez-bas avance...

Dans les semaines à venir, pour le rez-haut, l'ossature bois va être érigée.

Nous continuons la réfection des chemins communaux, prenez en soin.

Vous trouverez, dans ce magazine, plusieurs photos montrant les incivilités subies sur notre commune: tags, feux, détériorations du bien d'autrui... L'ancien bâtiment « abri des chasseurs » était à disposition de toutes personnes qui voulaient pique-niquer, passer un moment agréable... Des individus ont pris la liberté de le détruire. Une plainte a été déposée et une enquête est en cours!

Vous serez sollicités pour répondre à différents sondages. Si la pandémie le permet, retrouvons-nous à l'automne pour les réunions de hameaux, ainsi que pour le tri et le traitement des déchets, l'extinction des candélabres la nuit...

Les mesures de restriction s'assouplissent pour retrouver une vie plus normale. Cependant, chacun d'entre nous doit se montrer responsable afin que cette amélioration puisse perdurer.

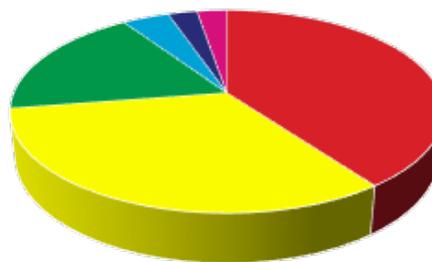
Merci aux personnes qui ont participé à l'élaboration de ce magazine d'informations et bonnes vacances à toutes et à tous.

Régine REMILLON,

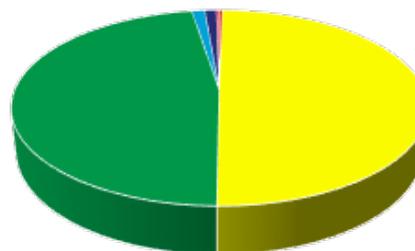
Votre Maire

# COMPTES ADMINISTRATIFS 2020

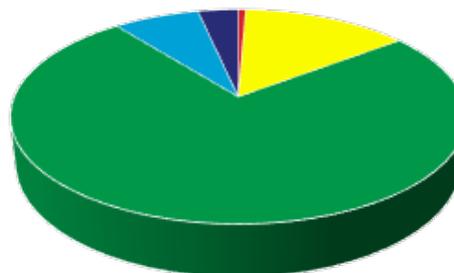
Dépenses de Fonctionnement	Montant en €
Charges générales	274 429
Charges de personnel	223 843
Autres charges gestion courante	123 881
Charges financières	28 576
Atténuations de produits	17 818
Opérations d'ordre entre section	18 225
<b>Total</b>	<b>686 772</b>



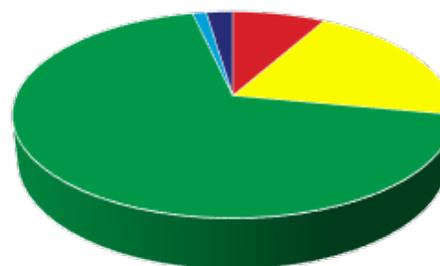
Recettes de Fonctionnement	Montant en €
Produits des services	3 096
Impôts et taxes	551 329
Dotations et participations	522 900
Autres produits gestion courante	13 293
Produits exceptionnels / financiers	12 064
Atténuations de charges	2 847
<b>Total</b>	<b>1 105 529</b>



Dépenses d'investissement	Montant en €
Immobilisations incorporelles	6 384
Immobilisations corporelles/ Acquis. matériels	145 181
Immo. en cours/travaux Bât./Voirie	768 816
Remboursements d'emprunts	74 981
Opérations patrimoniales : Syane	35 213
<b>Total</b>	<b>1 030 575</b>



Recettes d'investissement	Montant en €
Subventions d'investissement	123 105
Emprunt	300 000
Dotations Fonds divers Réserves	1 037 434
Opérations d'ordre entre sections	18 225
Opérations patrimoniales : Syane	35 213
<b>Total</b>	<b>1 513 977</b>

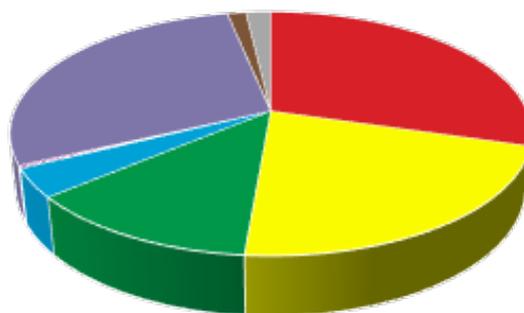


## BUDGET 2021 - DETTES ET CRÉANCES À LONG TERME

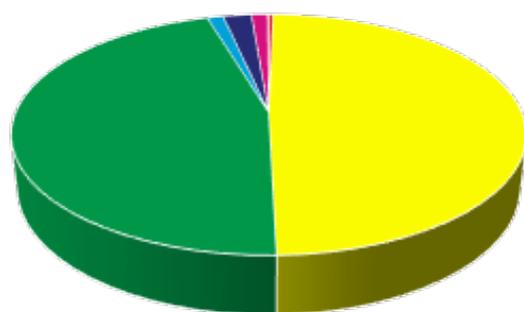
Créances	Dette en capital au 01/01/2021	Annuités à payer	
		Intérêts	Capital
	Montant		
1 emprunt au Crédit Agricole Des Savoie	22 500	938	15 000
Prêts SYANE74 (Syndicat d'électricité des Energies et d'Equipements de la Haute-Savoie)	671 877	24 562	59 980
<b>Total</b>	<b>694 377</b>	<b>25 500</b>	<b>74 980</b>

# BUDGET PRIMITIF 2021

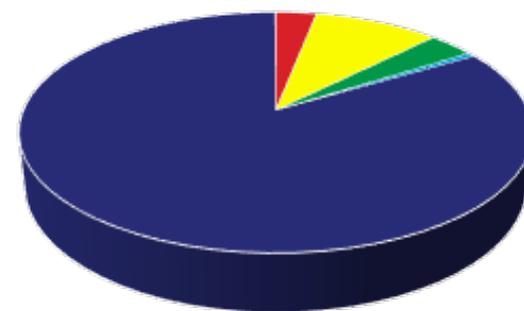
Dépenses de Fonctionnement	Montant en €
Charges générales	321 200
Charges de personnel	236 550
Autres charges gestion courante	135 840
Charges financières	41 000
Charges exceptionnelles	1 836
Dépenses imprévues	2 156
Virement à la section d'investissement	312 997
Opérations d'ordre entre section	14 940
Atténuations de produits	20 000
<b>Total</b>	<b>1 086 519</b>



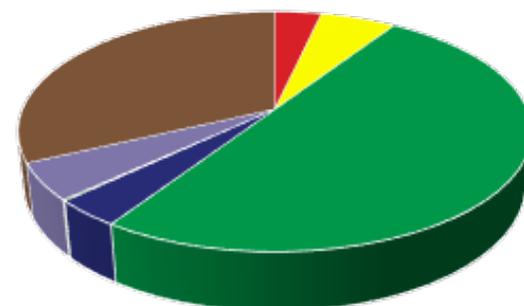
Recettes de Fonctionnement	Montant en €
Produits des services	3 450
Impôts et taxes	535 400
Dotations et participations	497 487
Autres produits gestion courante	13 000
Opérations d'ordre entre sections : travaux régie	22 997
Produits Exceptionnels	173
Résultat reporté	13 012
Atténuations de charges	1 000
<b>Total</b>	<b>1 086 519</b>



Dépenses d'investissement	Montant en €
Immobilisations corporelles	130 600
Immobilisations en cours travaux Bât/voirie	403 000
Remboursements d'emprunts	147 881
Opérations d'ordre entre sections	22 997
Reste à réaliser	3 568 794
Dépenses imprévues	2 341
<b>Total</b>	<b>4 275 613</b>



Recettes d'investissement	Montant en €
Emprunt	300 000
Dotations – FCTVA/TLE	486 901
Dépôt et cautionnement reçus	4 275 613
Autres immobilisations financières	600
Virement de la section de fonctionnement	312 997
Opérations d'ordre entre sections	14 940
Solde d'exécution reporté	420 275
Reste à réaliser	2 739 000
<b>Total</b>	<b>4 275 613</b>



## APPLICATION SMARTPHONE



DÉCOUVREZ L'APPLICATION MOBILE  
DE **VOTRE VILLE**

La mairie vous  
informe en temps réel  
sur votre Smartphone

- Alertes notification
- Actualités
- Événements
- Travaux

Retrouvez toute l'information  
locale sur votre Smartphone !



**NOUVEAU !** Retrouvez toute l'actualité de votre commune en un clic ! Téléchargez l'application grâce au flash code et rejoignez-nous !



Téléchargez gratuitement **CityAll**  
puis sélectionnez votre ville



## PLANTATION DE FLEURS



Malgré la météo capricieuse, la commune a reçu le **lundi 17 mai** l'école horticole de Bonne, accompagnée de leur professeur Jean-Claude, pour fleurir ARBUSIGNY.

Après leur travail, une collation bien méritée a été servie.

Maryse MICHALAK



## GROUPE SCOLAIRE

La grue est partie, le gros de la maçonnerie est terminé. **Place au charpentier ...**

Maryse MICHALAK



## 8 MAI 2021

Le 8 mai s'est déroulé en comité restreint compte tenu des mesures sanitaires.

Alexandra DUPANLOUP

## CONSEIL DES JEUNES

Lors de notre programme, nous souhaitons mettre en place un conseil municipal de jeunes. Nous faisons appel à tous les jeunes de 8 à 25 ans intéressés par celui-ci à se faire connaître auprès de la mairie.

Le Conseil des jeunes est le moyen d'échanger, de collecter des idées et initiatives émanant de l'ensemble des enfants et des adolescents afin qu'ils prennent part à la vie de leur municipalité.

Une réunion d'information aura lieu courant septembre.

Rey Sandrine



Photo prise par Maryse MICHALAK



Photo prise par Sandrine REY

# FÊTE DES MÈRES

De nombreuses personnes ont répondu à l'invitation du CCAS pour la fête de mères.

Les enfants ont récité leur poésie et ont reçu un sachet de friandises et pour les mamans une rose.



Tous ont pu partager le verre de l'amitié. Quelle belle matinée...

Maryse MICHALAK



## FORMATION NUMÉRIQUE

*Pour les + de 60 ans*

La réunion concernant la formation numérique des personnes de plus de 60 ans, initialement prévue le mercredi 5 mai à 17 h 30 a été annulée et reportée au

**mercredi 23 juin à 17 h 30 à la Salle des fêtes.**

Bien utiliser internet ne veut pas dire maîtriser l'ensemble de ce qui existe, c'est plutôt trouver un équilibre entre ce qui est possible et nécessaire, et ce qui participe à votre confort et votre autonomie. C'est dans cet esprit que nous mettons en place une action sur le numérique.

La réunion à laquelle nous vous convions est le premier acte de ce projet.

Pour certains, c'est peut-être un premier contact avec internet et le numérique, l'occasion de prendre connaissance du phénomène des enjeux mais aussi de ses réalités. Pour d'autres, ce qui pourrait améliorer leurs compréhensions et/ou leurs utilisations.

Pour l'équipe municipale et le formateur, c'est l'opportunité de vous présenter les différents temps de ce projet, pour que vous puissiez y trouver votre place.

**Les temps forts de cette réunion :**

- Une information sur la place du numérique et les conséquences de l'exclusion.
- Le contenu et le fonctionnement de la session d'initiation, une démarche qui vous amènera progressivement à manipuler les outils et à aller sur internet.

Rendez-vous le

mercredi **23** juin  
à 17h30

- Les différents ateliers que nous souhaiterions réaliser, pour renforcer votre utilisation, répondre à vos attentes et interrogations.
- Un temps d'échange pour lever les doutes et répondre à vos questions.
- Pour clôturer, l'équipe municipale vous invitera à partager un moment de convivialité qui sera encore une occasion de dialoguer.

À l'issue de cette réunion, un registre pour les inscriptions sera ouvert, il restera disponible en mairie par la suite.





Lors du dernier bulletin communal, un questionnaire visant l'amélioration du cadre de vie à ARBUSIGNY vous a été distribué. Nous avons pu analyser les résultats de ce questionnaire citoyen. Voici ce qu'il en ressort :

18 questionnaires nous ont été retournés et nous vous remercions déjà pour votre participation !

**1. Vous considérez-vous comme sensibilisé à l'environnement et à l'écologie ?**

Résultat: 18 OUI!

**2. D'après vous, notre commune s'investit-elle suffisamment en matière d'environnement ?**

Résultat: 6 OUI/6 NON/ 6 sans réponse,

On peut voir que la situation n'est pas trop critique mais que nous pouvons encore aisément nous améliorer. Un bilan annuel permettrait d'en juger plus facilement pour ceux qui ne se sont pas prononcés. Nous communiquerons donc d'avantage sur les réflexions à ces sujets dans les prochains Arbu info !

**3. Sur 8 thématiques, voici les deux qui semblent les plus prioritaires pour les Arbusigniens :**

Biodiversité (12 choix / 18) ET Pesticides (7 choix sur 18) Pollution Lumineuse (6 choix sur 18) - Éducation à l'environnement (4/18) - Intégration des nouveaux Habitants (3/18) - Gestion des déchets (3/18) - Gestion des énergies (1/18)

**4. Voici d'autres propositions des Arbusigniens hormis les 8 thématiques proposées dans la question 3.**

- Ne pas brûler les déchets verts, privilégier broyage et compostage (4)

Une personne qui brûle des déchets verts à l'air libre peut être punie d'une amende allant jusqu'à 450 €

- Parc de jeux écologique (2)

Oui, c'est une bonne idée, il faut voir le budget...

- Piste cyclable ou aménagement favorisant la mobilité douce avec plus de sécurité (2).

Une réflexion est en cours à l'échelle de la communauté de communes.

- Plantation de haies (1)

- Consommation locale, marché de producteurs locaux. (2)

**Réflexion en cours**

- Continuer les journées de l'environnement et encourager l'éducation à l'environnement (2) La prochaine journée de nettoyage sera suivi d'une conférence sur la protection de la nature au chalet des Bornes.

- Gestion des ressources en eau (1)

Une étude se déroule en ce moment sur les espaces de bon fonctionnement des zones humides, préservons-les!

- Diminuer la quantité utilisée de sel de déneigement, méthode alternative avec sable... (1)

Cette idée est à mûrir, nous pouvons chercher des alternatives et voir ce qui se fait ailleurs pour s'améliorer les prochaines années.

**Pour tendre vers une amélioration de la situation, voici ce que nous imaginons à notre échelle communale :**

**1. Biodiversité (12 choix/18)**

• Actuellement nous sommes en train de mettre en place une prairie fleurie de + 500 m<sup>2</sup> au profit de la diversité végétale et animale locale. Nous vous présenterons le résultat dans le prochain Arbu info !

• Notre adhésion au contrat de territoire du plateau des Bornes nous permet aussi de suivre la biodiversité et garantir la protection des zones humides du plateau.

**2. Pesticides (7 choix sur 18)**

• Notre commune est déjà inscrite dans la démarche zéro pesticide, ce qui signifie que les agents n'utilisent pas ce type de produits dangereux pour les espaces verts de la commune depuis déjà plusieurs années.

Ils semblent donc à ce jour difficile de faire mieux à notre échelle. Cela dit nous encourageons tous les utilisateurs de ces produits à être conscients des risques qu'ils encourent pour eux et pour leurs environnements. Ce sujet est complexe car la main-d'œuvre est moindre dans les fermes alors pourquoi ne pas s'entraider au désherbage manuel afin d'éviter l'utilisation de tel produit entre particulier et professionnel ? « Social et écologique, c'est sympathique ! »

**3. Pollution Lumineuse (6 choix sur 18)**

Notre commune est en pleine étude de faisabilité sur le côté technique de l'extinction périodique et temporaire de l'éclairage public afin de diminuer la pollution lumineuse et prendre en compte la trame noire pour la protection de notre santé et celle de faune nocturne..., il nous reste aussi à savoir si la majorité des Arbusigniens sont prêts à éteindre la nuit comme dans les communes voisines ? Quels lieux resteront allumés pour des raisons de techniques ou de sécurité ? Une réunion publique sera organisée à l'automne, le vendredi 24 septembre à 19 heures, nous espérons vous y retrouver nombreux.

**4. Éducation à l'environnement (4/18)**

Nous souhaitons continuer à encourager les habitants à la journée mondiale de nettoyage de la planète « clean up day ! », noter la date de la prochaine le : 18 septembre 2021. Rendez-vous au chalet des bornes.

- autres actions : Ambassadeur du tri. Si le contexte sanitaire le permet, une réunion est prévue prochainement avec le Sidefage et la CCAS



## GROUPE ACTIVITÉ EN CHEMIN

### 5. Intégration des nouveaux Habitants (3/18)

La plupart des informations utiles à l'accueil des nouveaux habitants sont dans l'Arbu info et le site web de la commune, une appli est mise en place pour partager les informations. Cela dit pour favoriser un contact humain et convivial toute nouvelle personne arrivant est la bienvenue en mairie pour se présenter. Les réunions de hameaux n'ont malheureusement pas pu avoir lieu à cause du COVID, mais nous avons bon espoir de pouvoir les proposer à l'automne.

### 6. Gestion des déchets (3/18)

Une zone de compostage collectif pourrait peut-être voir le jour dans le centre village afin d'encourager les habitants qui n'ont pas de jardin à pouvoir aussi composter (appartements...) Il faut encore savoir si vous serez nombreux à l'utiliser et qui pourrait animer cette action ? Le compostage demande un peu d'investissement, peut-être le vôtre, si vous souhaitez participer ? N'hésitez pas à nous contacter pour faire partie du projet. Des composteurs sont en vente à la CCAS Arve et Salève.

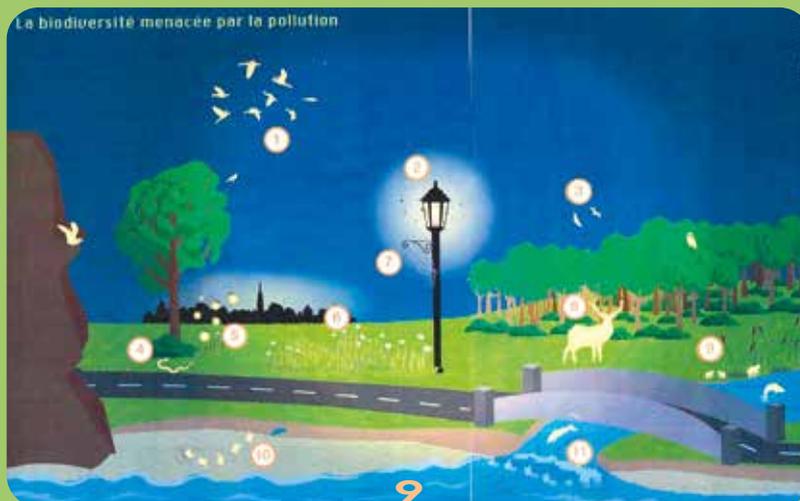
### 7. Gestion des énergie (1/18)

Une réflexion est en cours sur l'usage de plus d'énergie renouvelable sur la commune, nous vous tiendrons informé à ce sujet. Gardons en tête que « la meilleure énergie, c'est celle que nous ne gaspillons pas » Une réflexion aura lieu dans ce sens lors de la nouvelle affectation des bâtiments communaux. À ce jour nous vous informons que la future nouvelle école sera équipée avec une belle part d'énergie renouvelable avec la géothermie.

### Soyons sensibles à la pollution lumineuse : Comprendre pour agir.

1. OISEAUX: Pendant leur voyage, les oiseaux migrateurs se repèrent grâce au ciel étoilé. Déboussolés par les lumières des villes, ils peuvent tourner des heures autour des points lumineux et mourir d'épuisement ou de collision. Les oiseaux urbains diurnes ont leur rythme jour/nuit perturbé par les éclairages artificiels.
2. INSECTES VOLANTS: Ils s'orientent la nuit grâce au ciel étoilé ou à la lune. Ils sont ainsi attirés par tous les éclairages artificiels où la plupart d'entre eux meurent.
3. CHAUVES-SOURIS: Exclusivement nocturnes, elles sont insectivores, sensibles et fuient la lumière.
4. SERPENTS: Ils utilisent en partie une vision infrarouge leur permettant de décrypter le rayonnement thermique dans leur environnement. Selon les ampoules utilisées, les éclairages artificiels peuvent donc être susceptibles de brouiller cette perception.
5. LUCIOLES: les lucioles émettent de la lumière par leur abdomen qui permet à communiquer entre mâles et femelles. Leur communication étant brouillée par la pollution lumineuse, ces animaux désertent les espaces éclairés.
6. PLANTES: un excédent de lumière désynchronise fortement la saisonnalité des végétaux. De plus, une partie des insectes qui pollinisent les plantes vivent la nuit et sont très impactés par la lumière artificielle car la pollinisation est réduite.
7. ARAIGNÉES: Naturellement, elles tissent leurs toiles dans les zones obscures. Ces dernières semblent tirer parti de la pollution lumineuse puisqu'elles installent désormais leurs toiles à proximité de sources de lumière.
8. MAMMIFÈRES TERRESTRES: Les cervidés (cerf, chevreuil...) ont des difficultés à franchir une route éclairée. Le rayon d'action de ces espèces animales est donc restreint par la lumière artificielle, limitant ainsi leur accès à la nourriture.
9. AMPHIBIENS: Les mâles d'ordinaire bien visibles se font plus discrets. Les accouplements se font rares chez certaines espèces.
10. TORTUES MARINES: A leurs naissances, les jeunes tortues s'orientent vers la lumière. Celle-ci les guide naturellement vers la mer, plus lumineuse que la terre. Sur un littoral éclairé, ce contraste terre/mer est inversé. Les petites tortues sont désorientées et se dirigent vers l'intérieur des terres.
11. POISSONS: Ils peuvent être très attirés par la lumière ce qui peut provoquer un épuisement ou une augmentation de la prédation.

Mickaël TISSOT



# MAISONS FLEURIES

M. & Mme Laurent JAMBON



M. & Mme Michel BORCARD



M. & Mme Thierry DEMOLIS



## Catégorie « Maison de village »

1. Mme Nathalie DUPENLOUP
2. M. André TAUPENAS
3. Mme Lise DUSONCHET & Mr Romuald REMILLON  
- Mr & Mme Philippe AMADIO

M. Michel BRAND



M. & Mme Jean-François AJDUKOVIC



M. & Mme Cédric CANALE



## Catégorie « jardins et potagers »

1. M. & Mme Laurent THEVENON-ROUSSIAUD
2. M. & Mme Fabrice PEGUET
3. M. & Mme Guy DUPANLOUP

Les lauréats, munis de leurs bons, sont allés directement récupérer leurs lots chez GROS HORTICULTURE à Arthaz-Pont-Notre-Dame.

La commission fleurissement

## Les gagnants du concours des maisons fleuries 2020 sont :

### Catégories « Villas et Chalets »

1. M. & Mme Laurent JAMBON
2. M. & Mme Michel BORCARD
3. M. & Mme Thierry DEMOLIS

Mme Nathalie DUPENLOUP



M. André TAUPENAS



Mme Lise DUSONCHET & M. Romuald REMILLON



M. & Mme Philippe AMADIO



### Catégorie « Aménagements paysagers »

1. M. Michel BRAND
2. M. & Mme Jean-François AJDUKOVIC
3. M. & Mme Cédric CANALE

M. & Mme Laurent THEVENON-ROUSSIAUD



M. & Mme Fabrice PEGUET



M. & Mme Guy DUPANLOUP



# INCIVILITÉ

## Les dépôts de tas de terre

Les dépôts de tas de terre sur des servitudes reliant les champs sont intolérables !

Nous faisons appel à votre savoir vivre pour que cela ne se reproduise plus.

En ce qui concerne ce chemin, l'employé municipal a fait le nécessaire pour que les agriculteurs et les marcheurs puissent à nouveau l'emprunter.

Mme le Maire



Avant.....

Après.....



## Extincteurs

Deux extincteurs ont été percutés donc endommagés au Chalet des Bornes et un extincteur a été volé à l'igloo.



## WC publics

Dégradation des WC publics le 14 avril.



## Panneau

Le panneau situé avant « LACHAT » a été arraché.



## Abri

Abri des chasseurs vandalisé.



## Cimetière

Ce miroir routier a été cassé durant le week-end du 1<sup>er</sup> mai.



## Vandalisme

Dans la nuit du 22 au 23 avril, la commune a été victime de plusieurs actes de vandalisme dont une vitre cassée au Chalet des Bornes et plusieurs tags. Une plainte a été déposée à la gendarmerie et une enquête a été ouverte.



## Salle communale

Devant la salle communale le 10 mai.



## Prudence...

Les propriétaires d'arbres doivent anticiper, si possible, ce genre de problème et risque d'accident.

Cet arbre n'était pas sec, malgré tout il a été déraciné. Prudence...

Nous comptons sur votre bienveillance pour réduire ce manque de civilité, de politesse et de respect d'autrui. D'avance, nous vous en remercions.

La commune se réserve le droit de poursuivre en justice les personnes commettant ces actes.

Mme Le Maire

# DÉPÔT DE BENNES

*Pour objets encombrants*

Du **mercredi 20 octobre** à partir de **9 heures**.  
Jusqu'au **vendredi 22 octobre** à **12 heures**.

**PARKING DU CIMETIERE**



## Vente de containers

Les personnes désirant acheter un container peuvent s'adresser au secrétariat de mairie :  
**04 50 94 50 01**

Container seul : **50 euros**



**CCAS**



Le **CCAS** organise une vente de paëlla à emporter le **samedi 10 juillet** de 10h à 12h

à la **salle des fêtes** au prix de **15 euros**.

Réservation et règlement en mairie jusqu'au lundi 5 juillet inclus.

Permanence le samedi 3 juillet en mairie de 10 heures à 12 heures.

Possibilité de livrer les repas aux personnes ne pouvant pas se déplacer.

# NUISANCES SONORES



Les travaux tels que le bricolage et le jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants (tondeuses à gazon, débroussailluses, **m o t o c u l t e u r s**, tronçonneuses, perceuses, scies...) peuvent causer une gêne pour le voisinage. **Ces travaux ne peuvent donc être effectués UNIQUEMENT :**

- Le lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h00 à 20h00,
- Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 19h00.
- Le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00.

# MERCI GENEVIÈVE !



**30 ANS !!! Trente ans au service de la mairie d'ARBUSIGNY...**

Gene, tu as débuté en tant que secrétaire à la mairie d'ARBUSIGNY le 1er juin 1991. Tout d'abord, au côté de Mr Frédéric GERMAIN, maire jusqu'en 2008, puis de Monsieur

Laurent DEIEUTRAZ, maire jusqu'en 2014 et depuis cette dernière date au côté de Madame Régine REMIILON, maire actuel.

Gene, par ton ancienneté mais aussi par toute ton enfance passée sur la commune d'ARBUSIGNY, tu apportes un savoir d'hier et d'aujourd'hui irrévocable, une exactitude à toutes épreuves et un soutien constant à l'équipe municipale et à tes collègues de travail.

Mme le Maire, l'équipe municipale, les employés ainsi que l'ensemble des habitants te remercient pour ton dévouement sans faille, pour ton professionnalisme et pour tes qualités humaines. Nous te souhaitons encore de longues années à nos côtés...

Mme le Maire, le Conseil Municipal et les employés municipaux



## COMPTE RENDU de la **SÉANCE** du **CONSEIL MUNICIPAL** du **28 janvier 2021**

Présents Mmes M.: Régine REMILLON – Esther VACHOUX – Marie BAUD - Maryse MICHALAK LLdovic TROTTET - Frédérick AESCHLIMANN Sandrine REY - Sylvia DUSONCHET – LaLrent FORT Alexandra DUPANLOUP - Mickaël TISSOT – Étienne MERLIER - Mme Cinthya MIQUET-SAGE.

Absente excusée: M. Jacky DURET (pouvoir à M. Merlier)

Absente: Mme Marylène DAIGUEMORTE

Public: 0

Après avoir pris connaissance du compte rendu de la séance du conseil municipal du 26 novembre, les élus l'approuvent à l'unanimité.

Sur proposition de Madame le Maire, le conseil municipal après en avoir délibéré:

- Autorise Mme Le Maire à signer la convention de coopération publique (« Animation CTENS ») visant l'animation en faveur de la protection et la mise en valeur des milieux naturels, dont les milieux aquatiques, du Plateau des Bornes.

- Autorise Mme Le Maire à signer la convention portant sur le groupement de commande pour la passation et l'exécution (financière, administrative, technique) de marchés publics relatifs à la mise en œuvre des actions et opérations de l'axe n° 2 et 3 du CTENS Plateau des Bornes (2020-2024).

- Approuve le droit à la formation des élus et en fixe l'enveloppe budgétaire à 2 % des indemnités de fonction.

- Afin d'uniformiser l'ensemble du nouveau columbarium et des cavurnes, décide que les plaques d'identification gravée en granit seront toutes identiques, posées par un marbrier au prix de 190 € TTC l'unité.

- Vote en dépenses d'investissement un montant de 20000 € au chapitre XXI dans l'attente de l'approbation du budget primitif.

Le conseil accepte les devis suivants: divers travaux de voirie dont fossés à buser: 11016 € TTC (BF TP) – Épandeur sel pour trottoir: 2370 € TTC (Ets. Vaudaux) – Thermostat connecté au chalet des Bornes: 415,86 € TTC (Brutelec) et prend note des factures suivantes: taille des massifs: 1344 € TTC (Paysage des Bornes) – cartes de vœux: 708 € TTC (Offset Service) – Réparation flexibles tracteur: 550,08 € TTC (Ets. Vidonne) – Service-Fourrière intercommunale: 1151 € (Animaux Secours Refuge de l'Espoir Arthaz) – Échange carré d'usure sur lame à neige: 1134 € TTC (Ets. Contat) – Fleurissement jardinières à Toussaint: 717,50 € (A.P.E.) – Service Commun Urbanisme: 8341,46 € (C.C.A.Salève).

Recette: Compensation Financière Genevoise 359852 € (exercice 2020).

Affiché en exécution du CGCT Art. L2121-25 et Codes des Communes Art. R121-9.

Régine REMILLON - Maire

Secrétaire de séance - Cinthya MIQUET-SAGE



## COMPTE RENDU de la **SÉANCE** du **CONSEIL MUNICIPAL** du **25 février 2021**

Présents Mmes M. : Régine REMILLON

Esther VACHOUX – Marie BAUD - Maryse MICHALAK – Sylvia DUSONCHET – Mickaël TISSOT Étienne MERLIER

Absents excusés: Jacky DURET – Marylène DAIGUEMORTE

Public: 0

Après lecture du compte rendu de la séance du conseil municipal du 28 janvier 2021, celui-ci est approuvé à l'unanimité

Suite à la présentation du compte administratif 2020: le compte administratif est adopté à l'unanimité comme suit:

Réalisations de l'exercice:

- Dépenses de fonctionnement = 686 772,30 €
- Recettes de fonctionnement = 1 105 529,35 €
- Dépenses d'investissement = 1 030 574,88 €
- Recettes d'investissement = 1 513 977,04 €

(Restes à réaliser à reporter en 2021: dépenses d'investissement = 3 568 793,83 € & recettes d'investissement = 2 739 000,00 €).

Suite à l'approbation du compte administratif de l'exercice 2020, le conseil municipal accepte d'affecter le résultat d'exploitation comme suit:

Affectation en investissement (recette) = 409 518,71 €

Report en investissement (recette) = 420 275,12 €

Report en fonctionnement (recette) = 13 011,83 €.

Pour rappel le transfert automatique de la compétence en matière de documents d'urbanisme se fera au 1er juillet 2021 à la Communauté de Communes Arve et Salève sauf si une minorité de blocage se constitue (25 % des communes représentant au moins 20 % de la population); Considérant la pertinence de garder le pouvoir décisionnaire en matière d'urbanisme à l'échelon communal et le souhait de la commune de garder la compétence en matière de droit de préemption, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de s'opposer au transfert automatique de cette compétence.

Le conseil accepte et prend note des devis et factures suivants: Contentieux M. Varesano 1 800 € (Cabinet Lexpert) - Travaux voirie/fossés: 1 008 € (Ent. Maulet) – travaux mise en conformité Electricité: 800,52 € (Brutelec) – Échange carré d'usure sur lame à neige triaxiale: 1 138,99 € (Ets. Contat) – Contrat

entretien aérothermes+ brûleur gaz: 1 846,80€ (Ets. Parchet) – Contrat maintenance chaufferie salle des associations: 768 € (Ets. Montant) – Travaux de mise en conformité sur alimentation gaz: 880,60 € (Ets. Montant) - Intervention sur tracteur: 962,51 € (Ets. Poncet) – Réfection Voirie Chemin du Sel: 2 676 € (ENT. Maulet) – Isoloir « handicapé »: 285,60 € (Ets. Vachoux).

L'assemblée écoute les élus qui ont participé à différentes réunions ou assemblées et font un point de situation sur les sujets traités (Syndicat des Eaux des Rocailles et de Bellecombe – SMECRU – Commission scolaire concernant les travaux de construction du groupe scolaire et le conseil d'école – Commission Urba. – Commission citoyenneté concernant le projet de territoire – Réunion « développement des énergies renouvelables).

Affiché en exécution du code général des Collectivités Territoriales Art. L2121-25 et Code des Communes Art. R121-9.

Régine REMILLON - Maire

Secrétaire de séance - Cinthya MIQUET-SAGE



## COMPTE RENDU de la SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 25 mars 2021

Présents Mmes M. : Régine REMILLON - Esther VACHOUX - Marie BAUD - Jacky DURET - Maryse MICHALAK - Ludovic TROTTET - Sandrine REY Laurent FORT - Marylène DAIGUEMORTE Alexandra DUPANLOUP - Mickaël TISSOT - Etienne MERLIER - Cinthya MIQUET-SAGE

Absents excusés: M. Frédéric AESCHLIMANN (pouvoir à Mme Remillon) - Mme Sylvia DUSONCHET.

Public: 0

Intervention de M. Sébastien JAVOGUES, Président de la Communauté de Communes Arve et Salève: Il s'est présenté aux élus en expliquant son parcours personnel/professionnel et ses fonctions au sein de la CCAS ainsi que les différences commissions déléguées à chaque vice-président et notamment l'élaboration du Schéma Directeur Cyclable.

Après lecture du compte rendu de la séance du conseil municipal du 25 février 2021, celui-ci est approuvé à l'unanimité. Le conseil vote le budget primitif 2021 qui s'équilibre en dépenses et recettes, arrêté comme suit:

- Section de fonctionnement = 1 086 518,63 €
- Section d'investissement = 4 275 612,63 €

Mme Le Maire expose à l'assemblée qu'à compter

de cette année 2021, la taxe d'habitation sur les résidences principales ne sera plus perçue par les communes mais par l'État. En contrepartie, le taux de la Taxe Foncières sur les Propriétés Bâties 2020 (12,03 %) du département est transféré aux communes. Par conséquent, le nouveau taux de référence 2021 de TFPB de la commune est de 27,47 % (soit le taux inchangé de 2020: 15,44 % + le taux départemental de 2020: 12,03 %). Le conseil prend acte et vote les taux des taxes foncières pour 2021 comme suit:

- TFPB: 27,47 %
- TFPNB: 69,69 %

Sur proposition de Mme Le Maire, le conseil décide d'étaler la charge d'assurance dommages-ouvrage pour la construction du groupe scolaire d'un montant de 22996,80 € sur une durée de 5 ans.

Le conseil charge Mme le Maire de signer et de faire appliquer la convention concernant la mise à disposition à titre gratuit de la salle communale intitulée « Salle Paroissiale » à la Communauté Locale d'Arbusigny – Paroisse Saint Jean XXIII d'Arve et Salève. Sur proposition de la Commission Communication, le conseil acte le travail entrepris par celle-ci pour une Application Smartphone pour l'information citoyenne. Le conseil accepte les devis suivants: Acquisition Etrave: 17 918 € HT et Saleuse: 13 625 € HT (Ets. Villeton) avec reprise en l'état d'une saleuse et lame triaxiale 7 000 € HT. Acquisition 2 figurines de signalisation pour renforcer la sécurité des piétons aux abords des écoles: 1 379 € HT. (Ste ÉlanCité). Et prend note des factures suivantes: Arbu Info et calendriers: 4 053,50 € TTC (Offset) – Frais notariés sur régularisations d'emprises foncières (Chez Vachoux- La Grange – Le Sauthy): 1 038 € (Me Achard et Vittoz).

L'assemblée écoute les élus qui ont participé à différentes réunions ou assemblées et font un point de situation sur les sujets traités (Commission scolaire concernant les travaux de construction du groupe scolaire et le conseil d'école – Commission Urba. – Réunion « développement des énergies renouvelables – SIVU Piscine - Réunions de chantier Travaux R.D. 6 « Grange-Neuve »).

Affiché en exécution du Code général des Collectivités Territoriales Art. L2121-25 et Code des Communes Art. R121-9.

Régine REMILLON - Maire

Secrétaire de séance - Cinthya MIQUET-SAGE

*Le mail de la mairie change et devient :*

**mairie@arbusigny.fr**

Merci à toutes et à tous de prendre bonne note de cette modification.

Aux rythmes des mesures sanitaires, l'association s'adapte et continue à Vivre ! Certaines associations de France tentent de survivre, d'autres ne sont plus...

Un confinement... deux... trois ! Notre envie de liberté n'a jamais été aussi forte ! La saison hivernale s'est terminée. D'Arbusigny à Chamonix, du Chablais aux Aravis, les sorties solos ou collectives se sont enchaînées... Ski de randonnée, raquettes, via ferrata, formations DVA/Nivologie... on redécouvre des sites comme le Salève, notre plateau des Bornes et bien d'autres non loin de la commune. La situation est compliquée pour rendre visite à nos voisins Valdôtains et Valaisans, eux-mêmes contraints par les protocoles sanitaires... C'était si simple de se déplacer et d'organiser avant ! Nous en prenons pleinement conscience actuellement.

Quelques images de nos sorties qui je l'espère, vous donneront le goût de découvrir notre belle région ! Peut-être même franchir le pas cet été à la découverte de ce magnifique jardin Alpin !

**Bon été à toutes et tous... Arvi' Pa !**



[evolution74930@gmail.com](mailto:evolution74930@gmail.com)

<https://www.facebook.com/EvolutionArbusigny/>

<https://www.youtube.com/EvolutionArbusigny/>



Tout au long de l'année, pendant les périodes scolaires, l'association Lou Ptiou Golus s'occupe des petits arbusigniens lors des temps périscolaires. Elle se charge à la fois de la restauration scolaire et de la garderie. Ainsi, les enfants sont accueillis pour des temps d'activités récréatives: le matin de 7h00 à 8h15 et en fin de journée, après l'école, pour le goûter, de 16h00 jusqu'à 18h30.

Lors de ces moments, les employées proposent aux enfants des moments de partage et d'échanges autour de jeux (sportifs, de société, de construction) ou de créations (dessins, bricolages...) que les enfants apprécient beaucoup. Les enfants sont libres de choisir leur activité en attendant l'heure d'aller en classe ou de retrouver les parents.

Certains lisent, d'autres encore construisent, imaginent ou créent à plusieurs. C'est le moment privilégié pour certains d'entre eux pour mettre leur talent de « constructeurs de l'extrême » à l'épreuve. À l'aide des boîtes de Kapla reçues à Noël, ils peuvent inventer de nouvelles constructions plus grandes, plus longues, plus hautes. Ils partagent, autour de leurs expérimentations, créations et découvertes, des moments collectifs appréciés du plus petit au plus grand.

Lors de la pause méridienne, l'association prend en charge les enfants à la sortie de l'école à 11h45 jusqu'à 13h20. Les repas sont fournis par la société Leztroy en liaison chaude et sont maintenus à températures sur place par les cantinières. Ils sont composés de produits locaux et de saison, est servi aux enfants. Les repas sont disponibles sur notre site internet ([www.louptiougolus.fr](http://www.louptiougolus.fr)).

*c'est la fête du carnaval pour les petits et grands*



*jeu de construction libre*



*bricolage de Pâques*



L'association participe également aux temps forts de l'année scolaire. Ainsi, lors de la fête de carnaval, de nombreux enfants sont venus déguisés, faisant de cette journée un moment convivial et coloré, égayé par les déguisements de chacun: les superhéros ont pu partager leur repas avec princesses, pirates et autres animaux de contrées lointaines. Les salariées ont également participé à cette fête et leurs déguisements étaient tout aussi originaux. Un autre moment fort, de ce début d'année, a été la participation de tous les enfants accueillis par l'association pour la décoration d'un torchon. Chacun s'est appliqué à réaliser un petit dessin signé de son nom. Tous les dessins ont été collectés et rassemblés puis floqués sur chaque torchon mis en vente par l'association à l'occasion de la fête des grands-mères. Ce fut un cadeau très apprécié et les enfants, étaient ravis de retrouver leur « empreinte » parmi tous les copains.

Enfin, l'association organise régulièrement une vente de plat à emporter, variant à chaque fois les saveurs: espagnoles, asiatiques, locales... afin de satisfaire vos papilles. Ces ventes proposées chaque mois rencontrent un succès très encourageant !



# JOURNÉE DU PATRIMOINE

**10 h** : visite guidée du moulin de chez Coquet, retour par le musée de la ferme de Cordier et blocs erratiques remarquables.

Inscription obligatoire au : **04 50 94 50 94**

Départ Salle Communale 10h précises

GPS : 46.092728 ; 6.218362



**14 h 30** : causerie "Les bois de pays", connaissance et utilisation, par Max Desbiolles et Roland Excoffier .

Exposition au musée de la ferme de Chez le Cordier

1179, Route de chez le Cordier.

GPS : 46.098179 ; 6.225077



En 2018, à Arbusigny, la commémoration du centenaire de l'armistice de la première guerre mondiale donna lieu à une exposition très documentée.

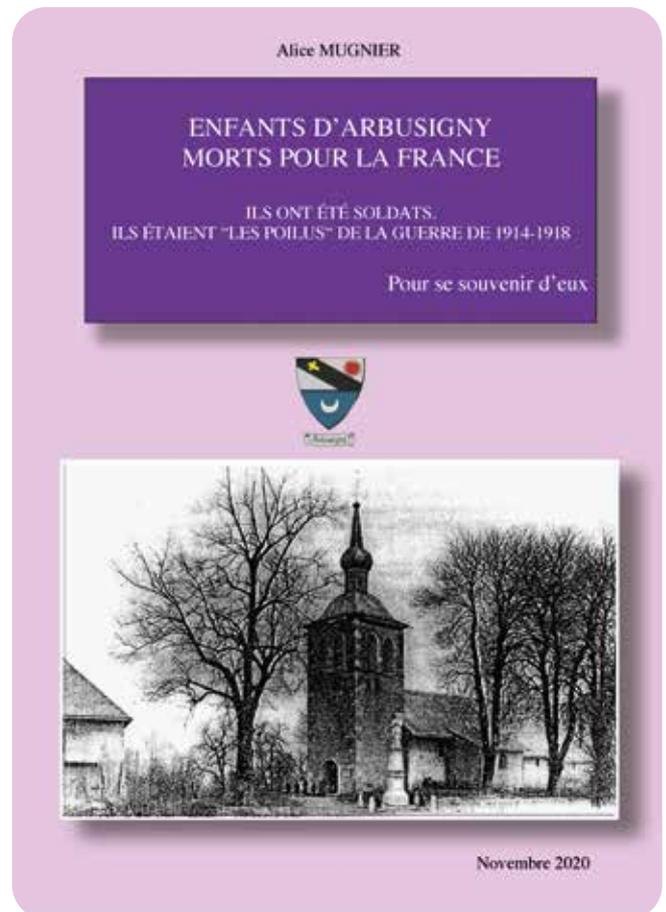
En s'appuyant sur les recherches initiées par Marjorie Boisier-Duvernay, pour l'occasion et complétées par Alice Mugnier, il a été réalisé un document de mémoire en novembre 2020.

Les cinquante premiers exemplaires sont maintenant épuisés.

Une réimpression est prévue prochainement.

Prix 16 €

## MORTS POUR LA FRANCE



Pour commander s'adresser :

À la mairie

ou

À Alice Mugnier 04 50 94 52 20

## Informations juridiques - Aides - Conseils

<b>Informations juridiques</b>	<b>La Maison de la Justice et du Droit</b> 3, rue du Levant – 74100 ANNEMASSE – Tél.: 04 50 84 06 70 Du lundi au jeudi: 8h30/12h30 et 14h00/17h00 – le vendredi: 8h30/12h30 <b>Reçoivent uniquement sur rendez-vous</b>	
<b>Consultation gratuite d'avocat</b> <i>Réservee aux personnes non imposables</i> <b>Aide juridictionnelle</b> <i>(financière)</i>	<b>Ordre des Avocats</b> Tél.: 04 50 26 08 04 pour demande de consultation gratuite L'aide juridictionnelle est demandée par l'avocat (pas directement)	
<b>Services des tutelles</b>	<b>Tribunal d'Instance</b> 20, rue Léandre Vaillat – 74100 ANNEMASSE Tél.: 04 50 84 05 50 (8h30/12h00) Du lundi au mercredi	
<b>Conciliateur</b> <i>Litiges entre particuliers</i>	<b>La Maison de la Justice et du Droit</b> 3, rue du Levant – 74100 ANNEMASSE – Tél.: 04 50 84 06 70	
<b>Délégué du défenseur des droits</b> <i>Litiges avec l'administration</i>	<b>Uniquement sur rendez-vous</b> Du lundi au jeudi: 8h30/12h30 et 14h00/17h00 le vendredi: 8h30/12h30	
<b>Service d'écoute et d'aide</b>	<b>ALMA 74 (Allo Maltraitance)</b> BP 50040 – 74962 CRAN-GEVRIER cedex Tél.: 04 50 46 80 91 – Les lundi et jeudi de 14h00 à 17h00	
	<b>VIA 74 Victimes Information</b> Maison de la Justice et du Droit – 3, rue du Levant – 74100 ANNEMASSE Prendre rendez-vous au 04 50 84 06 70	
<b>Associations de conseils et de soutien</b>	<b>France Alzheimer Haute-Savoie</b> 7, rue de la Gare – 74000 ANNECY Tél.: 04 50 51 49 14	<b>France Parkinson Haute-Savoie</b> <a href="mailto:comite74@franceparkinson.fr">comite74@franceparkinson.fr</a> 06 61 54 02 47 <b>France AVC (accident vasculaire cérébral)</b> <a href="mailto:franceavc74@orange.fr">franceavc74@orange.fr</a>
	<b>JALMALV Léman-Mont-Blanc</b> Résidence Les Ursules 3, rue Potiers 74200 THONON-LES-BAINS Tél.: 06 73 73 18 99	<b>Espace Handicap</b> Résidence Villamagna – 6, rue Léon Bourgeois 74100 VILLE-LA-GRAND Tél.: 04 50 87 15 67 Du lundi au vendredi: 9h00/12h00 – 13h00/17h00



Et pour « mieux vivre » les années à venir : Mis à jour : janvier 2020

- Des activités physiques : gymnastique douce, ateliers équilibre, yoga, Tai Chi...

- Des activités socio-culturelles : clubs, activités de loisirs, ateliers mémoire...

Le répertoire est disponible en mairie et dans les MJC

REGAARS (Réseau de Gérontologie Annemasse agglo et ARve et Salève) :

Résidence « L'Eau Vive »  
2, Place du Jumelage  
74100 Annemasse  
Tél. : 04 50 39 89 25

## Les aides pour rester chez soi

<b>Aides à Domicile</b>	<b>ADMR Les Tourelles</b> 147, Grande Rue – 74930 REIGNIER Tél.: 04 50 95 15 32 lundi & vendredi: 9h/12h00 et 14h/17h mardi mercredi & jeudi: 9h/12h00	
	<i>Autres services, voir dans les pages jaunes la rubrique :</i> <b>Services à domicile pour personnes âgées, personnes dépendantes</b>	
<b>Repas à Domicile</b>	<i>Autres services, voir dans les pages jaunes les rubriques :</i> <b>Restauration à domicile &amp; Traiteurs</b>	
<b>Téléalarme</b>	<b>Équipe Médico-Sociale (EMS) du Conseil Départemental</b> 23, Avenue Émile Zola – 74100 ANNEMASSE Tél.: 04 50 84 40 00	
<b>Transports adaptés au handicap</b>	<b>Proxim'iti</b> Infos & réservation au 0811 280 257 du lundi au vendredi 8h00/12h00 - 13h00/19h00	<b>Handy Mobil</b> Tél.: 04 50 39 38 06 / 06 74 76 33 05 Permanence: 9h00/16h00 lundi, mardi, jeudi & vendredi <a href="http://www.handy-mobil.fr">www.handy-mobil.fr</a>
	<b>SSAD (Service de Soins à Domicile)</b> Hôpital Andrevetan 530, rue de la Patience 74800 LA ROCHE-SUR-FORON Tél.: 04 50 87 40 68	<b>Équipe Spécialisée Alzheimer à Domicile (ESA)</b> Immeuble l'Impérial 35 rue Jean Jaurès – 74100 AMBILLY Tél.: 06 80 02 62 93
<b>Soins à Domicile</b>	<b>Infirmiers libéraux :</b> <i>Voir les communes environnantes sur les pages jaunes de l'annuaire</i>	



# REGAARS



<b>Matériel Médical</b>	<b>ASJ La Vitrine Médicale</b> 2-4, avenue du Giffre 74100 ANNEMASSE Tél.: 04 50 37 01 06	<b>Distri Club Médical</b> 74 Boccard 117 A, route de Taninges 74100 VÉTRAZ-MONTHOUX Tél.: 04 50 31 68 78
	<b>Bastide Confort Médical</b>	
	ZAE de Findrol – 160, rue de la Courbe – 74380 NANGY – Tél.: 04 80 16 08 78 Voir aussi dans les pharmacies et les pages jaunes de l'annuaire	

## Consultations spécifiques

<b>Consultations Mémoire</b>	<b>Centre Hospitalier Alpes-Léman (CHAL)</b> 558, route de Findrol 74130 CONTAMINES-SUR-ARVE <b>Secrétariat de Gériatrie</b> Tél.: 04 50 82 29 58 sur rendez-vous	<b>Centre Hospitalier Ancecy Genevois (CHANGE)</b> <b>Site de Saint-Julien-en-Genevois</b> Rue Amédée VIII de Savoie 74164 SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS Tél.: 04 50 49 66 40 sur rendez-vous
	<b>Centre de Consultations des Vallées</b> 7, rue de la Corne d'Abondance – 74100 VILLE-LA-GRAND Neuropsychologue – Tél.: 06 32 92 75 37	
<b>Centre Médico Psychologique</b>	<b>CMP de La Roche sur Foron – Centre de consultations</b> 219, Chemin de Fornets – 74800 LA ROCHE-SUR-FORON – Tél.: 04 50 03 38 92	
<b>Équipe Mobile de Géro-psycho-geriatrie</b>	Appeler le 04 50 25 43 66. Se déplace à domicile. Une prescription n'est pas nécessaire. L'objectif est d'éviter des hospitalisations	

## Accueil de jour, hébergement temporaire

<b>Hébergement temporaire</b>	<b>Les Edelweiss</b> 8, rue Ravier 74100 AMBILLY Tél.: 04 50 84 52 30	
<b>Accueil de jour et hébergement temporaire</b>	<b>Hôpital Andrevetan</b> 530, rue de la Patience 74800 LA ROCHE-SUR-FORON Tél.: 04 50 87 40 00	<b>Maison de Famille</b> 200, route de Rozon – 74160 COLLONGES-SOUS-SALÈVE Tél.: 04 50 82 15 20
<b>Soins de suite et de réadaptation</b>	<b>Hôpital Dufresne Sommeiller</b> 498 rte Dufresne Sommeiller 74250 LA TOUR Tél.: 04 50 35 30 30	<b>Hôpital Andrevetan</b> 530, rue de la Patience 74800 LA ROCHE-SUR-FORON Tél.: 04 50 87 40 00
	<b>Centre Médical Martel de Janville</b> 300, rue du Manet 74130 BONNEVILLE Tél.: 04 50 37 30 00	<b>Clinique Pierre de Soleil</b> Impasse Henri Becquerel 74100 VÉTRAZ-MONTHOUX Tél.: 04 50 84 56 00
<b>Unité d'hébergement renforcé</b>	<b>EHPAD de Bonneville</b> 52, rue du Crève-Cœur – 74130 BONNEVILLE – Tél.: 04 50 07 64 93 Accueille les personnes qui présentent des troubles du comportement perturbateurs.	

## Établissement les plus proches

<b>EHPAD</b> (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes)	<b>Résidence Saint Maurice</b> 62, rue des Frères 74350 CRUSEILLES Tél.: 04 50 44 12 80	<b>Hôpital Andrevetan</b> 530, rue de la Patience 74800 LA ROCHE-SUR-FORON Tél.: 04 50 87 40 00	<b>Les Edelweiss</b> 8, rue Ravier 74100 AMBILLY Tél.: 04 50 84 52 30
	<b>Peterschmitt</b> 52, rue Crève-Cœur 74130 BONNEVILLE Tél.: 04 50 07 64 93	<b>Les Jardins du Mont-Blanc</b> 4, chemin des Côtes 74100 VILLE-LA-GRAND Tél.: 04 50 84 51 00	
<b>EHPAD et soins de longue durée</b>	<b>Hôpital Local Départemental</b> 411, Grande Rue – BP 12 74130 REIGNIER – Tél.: 04 50 43 80 00	<b>Hôpital Dufresne Sommeiller</b> 498 rte Dufresne Sommeiller 74250 LA TOUR – Tél.: 04 50 35 30 30	

## Retraites - Compléments de ressources - Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)

<b>Permanences sociales</b>	<b>Pôle médico-social</b> 391, Grande Rue – 74930 REIGNIER – Tél.: 04 50 43 44 94	
	<b>Sécurité Sociale / CARSAT</b> 27, rue du Parc 74100 ANNEMASSE Plateforme. Sécurité Sociale: 3646 Tél. Service Social Carsat: 04 50 95 45 99	<b>MSA</b> <b>MSA Maison du Pays Rochois</b> Place Andrevetan 74800 LA ROCHE-SUR-FORON Secrétariat (urgences): 04 79 62 89 21 Assistantes sociales: 04 50 88 16 08 04 50 88 16 04
<b>Permanences vieillesse CARSAT</b>	Pour les salariés du secteur privé et non titulaire de l'État <b>Sur rendez-vous uniquement.</b> Tél.: 3960	
<b>APA</b> (Pour tout renseignement et pour retirer les dossiers concernant l'APA à domicile ou en établissement)	<b>Équipe Médico-sociale (EMS)</b> 23, Avenue Émile Zola – 74100 ANNEMASSE Tél.: 04 50 84 40 00	
	<b>Direction de la Gérontologie et du Handicap « Cellule APA »</b> 26, avenue de Chevesne – CS 42220 – 74023 ANNECY cedex Tél.: 04 50 33 22 00	
	Dossier disponible également en Mairie	



Dans le cadre du programme d'élagage à proximité des lignes haute tension 20 kV, l'entreprise ARCADE mandatée par ENEDIS pour l'entretien des réseaux interviendra sur notre commune pour remettre la végétation à une distance de 5 mètres de part et d'autre de la ligne.

### Le propriétaire de la parcelle reste propriétaire des bois coupés.

La végétation est en domaine privé :

- Les branches coupées restent sur place, rangées et laissées à disposition du propriétaire
- Dans les secteurs à fortes densités de végétation et/ou difficiles d'accès, les bois coupés sont laissés au sol, à disposition des propriétaires. L'élagueur doit faire un layon sous la ligne.
- L'intérêt de laisser les bois coupés au sol freine les repousses rapides

La végétation est en domaine public :

- Les produits de coupe doivent être dégagés des voies de circulation, chemins, sentiers, fossés, ruisseaux, (évacuation ou broyage)

**ENEDIS**  
L'ÉLECTRICITÉ EN RESEAU



Abattage :

- L'arbre est laissé sur place, tronc ébranché, à disposition du propriétaire.

### ATTENTION DANGER !

Même sans toucher directement une ligne, on risque l'électrocution. Il ne faut ABSOLUMENT JAMAIS :

- Toucher ou même s'approcher d'une ligne à terre
- Toucher un objet, une branche ou un arbre en contact ou très proche d'une ligne électrique.

Pour toutes informations complémentaires sur la sécurité aux abords des ouvrages électriques, rendez-vous sur : [www.sousleslignes-prudence.com](http://www.sousleslignes-prudence.com)

## MAISON DU SALÈVE

### Cet été, rendez-vous à la Maison du Salève !

Ancienne ferme de la Chartreuse de Pomier datant du XVIIIème siècle, elle devient en 2007 un véritable lieu culturel vivant dédié au Salève. Par des animations au cœur de la nature, des visites guidées, des conférences, des balades au coucher du soleil et des expositions interactives, la Maison du Salève vous fait découvrir le récit d'une montagne aux multiples facettes au travers d'expériences ludiques et immersives.

Des animations pour petits et grands  
Ne manquez pas les animations nature à découvrir en



**la Maison du Salève**  
Le plaisir des découvertes



### Réservations et contact :

La Maison du Salève  
775, route de Mikerne - 74160 Présilly  
[info@maisondusaleve.com](mailto:info@maisondusaleve.com)

**Téléphone : +33(0) 4 50 95 92 16**

À noter : toutes nos animations sont sur inscription  
| Port du masque obligatoire | Nombre de participants limité pour respecter les mesures sanitaires.

**Suivez-nous sur les réseaux !**

famille ou entre amis durant toute la saison estivale. Land'art, chasse aux insectes, fabrication de cerfs-volants, yoga en pleine nature, cuisine sauvage, nuit en filet... Il y en aura pour tous les goûts et tous les âges ! Programme complet disponible sur le site : [www.maisondualeve.com](http://www.maisondualeve.com)



# PLATEAU DES BORNES

## CTENS Plateau des Bornes - Campagne de reconnaissance de terrain.

Madame Monsieur,  
Suite au succès du premier Contrat de Territoire Espaces Naturels Sensibles du Plateau des Bornes (2015-2019) et grâce à une forte volonté politique locale d'accompagner et de préserver ce territoire, le second CTENS (2020-2024) a démarré. Ce contrat réunit désormais 12 communes, le Grand Anancy, le SM3A et le Syndicat de Rivière Les Usses qui accompagne le projet.

Parmi ses nombreuses caractéristiques paysagères et environnementales, le Plateau des Bornes se distingue notamment grâce à :

- un réseau de zones humides aussi remarquable par la biodiversité qu'il abrite, que par son rôle vis-à-vis de la préservation de la ressource en eau,
- un maillage bocager qui constitue des corridors écologiques importants.

Dans le but de préserver et si possible renforcer ces spécificités, une nouvelle action vient d'être lancée :

- La rédaction des notices de gestions pour les nouveaux sites ENS

Il s'agit de rédiger un document de gestion pour chaque site qui va être ajouté au CTENS 2020-2024. La notice de gestion est la feuille de route de la gestion d'un espace naturel. C'est un document qui permet de définir :

- Les enjeux liés au site (espèces remarquables,

Les Usses  
SYNDICAT  
DE RIVIÈRES

haute  
savoie  
le Département



- menaces, état de dégradation... ),
- Les objectifs à atteindre pour répondre à ces enjeux,
- Les actions à mener pour améliorer l'état des milieux,
- Le calendrier de réalisation et le chiffrage des actions à mener.

Cette action nécessite des reconnaissances de terrain sur une grande partie du territoire et notamment sur des terrains privés. Ces prospections seront réalisées par des agents du Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie (Asters-CEN 74) à partir de ce mois d'avril de mai pour la durée de l'année 2021.

Les zones humides prospectées dans ce cadre sont détaillées dans la carte suivante.

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter :

Le Syndicat de rivières Les Usses: Arthur Issartel - Chargé du CTENS Plateau des Bornes par mail à [arthur.issartel@rivieres-usses.com](mailto:arthur.issartel@rivieres-usses.com) ou au **04 50 20 05 05**

Veillez agréer, Madame/Monsieur, mes salutations distinguées.

Le président, Jean-Yves MACHARD



ARBU  
Info



## Communiqué de Presse Enquête participative Mollusques, Punaises et Araignées - Mars à Novembre 2021

### **Sortez de votre coquille, prenez-les en photo!**

*Cette année le Cen Haute-Savoie s'associe au Cen Savoie afin d'agrandir la zone d'étude et d'augmenter le nombre d'observations sur ces espèces !  
Comment et pourquoi participer ? On vous dit tout !*

### **Les Invertébrés, grosse majorité de notre biodiversité !**

Bien qu'exclus du star-system (hormis les papillons et libellules), les invertébrés sont en train de démontrer « par défaut » à quel point ils sont une clé de voûte de notre biodiversité. En termes de quantité, en tant que proies de ces oiseaux qui disparaissent et en termes de patrimoine naturel, avec les milliers d'espèces présentes dont de nombreuses sont très rares voire en passe de disparaître.

### **Les Conservatoires d'espaces naturels et les invertébrés**

Les Conservatoires d'espaces naturels des deux Savoie œuvrent depuis plus de 30 ans à la préservation et la prise en compte de notre patrimoine naturel. Nos actions reposant sur une connaissance aussi complète que possible de notre patrimoine faune-flore, notamment les invertébrés (constituant la grosse majorité des espèces), il a décidé d'élaborer une base de données sur les Mollusques, Punaises et Araignées, groupes d'espèces particulièrement mal connus et, de plus, mal aimés.

Le naturaliste le plus aguerri n'aura jamais la capacité des milliers d'yeux qui sillonnent toute l'année les jardins, vallées et sommets des Savoie ! Stimuler, former et capitaliser cette force de frappe est le défi que nous souhaitons relever...

### **Trois outils pour participer :**

#### **Vous ne connaissez pas l'identité de l'espèce ? Pas de problème !**

- En téléchargeant l'application **iNaturalist** ou grâce au site : [www.inaturalist.org](http://www.inaturalist.org)
- Grâce à l'application **INPN-Espèces** proposée par le Muséum national d'Histoire naturelle.

Ces outils vous permettent de participer à l'inventaire de tout notre patrimoine naturel !

#### **3ème moyen : envoyez nous vos photos par mail !**

*[invertebres@cen-savoie.org](mailto:invertebres@cen-savoie.org)*

Merci de préciser date, commune, lieu-dit et altitude. Vous pouvez également nous poser vos questions.

Ces trois outils convergeront vers une base de données, permettant aux Conservatoires de travailler à un atlas de répartition. Une synthèse des résultats de l'enquête sera communiquée en fin d'année.

*Pièces jointes : flyer et affiche de l'enquête participative sur les deux Savoie.*

#### **Contacts Presse**

##### **Anne-Laurence Mazenq**

Responsable communication - Cen Haute-Savoie  
[anne-laurence.mazenq@cen-haute-savoie.org](mailto:anne-laurence.mazenq@cen-haute-savoie.org)  
06 47 84 05 87

##### **Frédéric BIAMINO**

Chargé de communication - Cen Savoie  
[f.biamino@cen-savoie.org](mailto:f.biamino@cen-savoie.org)  
04 79 44 44 43

# FRELON ASIATIQUE

**Le frelon asiatique est de plus en plus présent sur le territoire de notre région.**

La direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, en partenariat avec la fédération régionale des groupements de défenses sanitaires, poursuit la lutte contre ce nuisible.

Si vous suspectez la présence d'individus ou d'un nid de frelon asiatique, prenez une photo et signalez votre suspicion sur le site [www.frelonsasiatiques.fr](http://www.frelonsasiatiques.fr)



Nid Frelon asiatique

Abdomen noir, cerné de 2 liserés fins  
jaune-orange et d'un segment orange

Pattes jaunes / Thorax noir

Tête orange et noire

Taille 1,7 à 3,2 cm

Son nid : (actif uniquement le jour)

Petite entrée (- de 4 cm) latérale / Apparence  
d'écaillés concentriques

Forme plutôt sphérique situé souvent en pleine  
lumière



Frelon asiatique

Frelon européen



Abdomen jaune rayé de noir  
Pattes rouges / Thorax noir et roux / Tête  
jaune-orange

Taille 1,8 à 3,5 cm

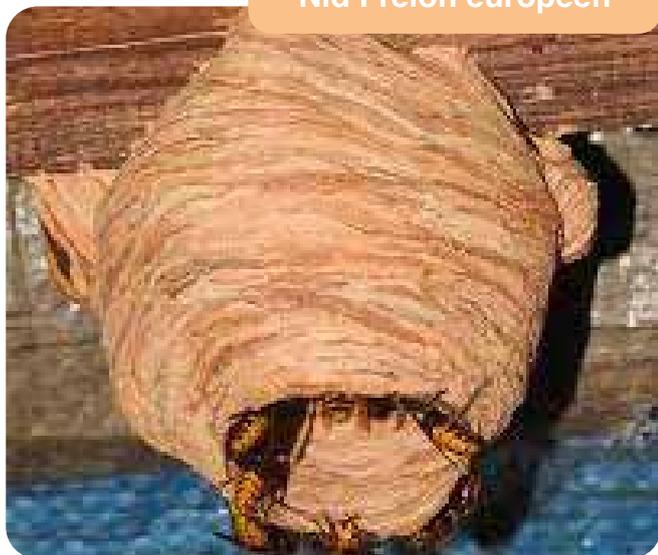
Son nid : Actif le jour et la nuit

Grande entrée (10cm) vers le bas

Apparence de papier maché gris

Forme conique, situé dans l'obscurité arbre,  
creux de toiture)

Nid Frelon européen



# AIDE CRÉATION D'ENTREPRISE

## Envie de créer votre entreprise ?

En Haute-Savoie, 11 273 entreprises ont vu le jour en 2020. La création d'entreprise a augmenté de 9 % par rapport à 2019. Si vous-même portez actuellement un projet de création d'entreprise, sachez que vous pouvez être accompagné !

Rez'up, la plateforme de l'entrepreneuriat local

Les porteurs de projet accompagnés au moment de la structuration de leur idée donnent 30 % de chance supplémentaires à leur entreprise d'être encore en vie à 5 ans. (Source BPI France)

Si tout seul, on va plus vite, ensemble on va plus loin. Rez'Up propose le parcours « Réussir sa création ». Il permet au futur entrepreneur d'être accompagné de la réalisation de son business plan jusqu'à son installation en passant par le financement de son projet. 70 partenaires interviennent dans le parcours: experts-comptables, avocats, dirigeants d'entreprises, banques, spécialistes du financement, chambres consulaires, ...



Pour en savoir plus: [www.rezup.org](http://www.rezup.org) - Tel.: 04 50 87 09 87



Vous habitez Arbusigny? Ce parcours vous est offert par la Communauté de Communes Arve & Salève qui co-finance la plateforme. Rez'Up est animée par la Maison de l'Économie Développement et labélisée porte d'entrée « Je crée dans ma Région » par la Région Auvergne Rhône-Alpes.

## Comment ça marche ?

Rendez-vous sur [www.rezup.org](http://www.rezup.org),

Présentez rapidement votre projet en remplissant le formulaire puis prenez un rdv « Boussole » pour faire plus ample connaissance avec l'équipe de Rez'Up et découvrir l'ensemble de l'offre,

## Participez à un Atelier d'Ouverture,

Entrez dans le parcours et bénéficiez d'accompagnements collectifs puis individuels à votre rythme.

**En 2020, 550 porteurs de projets ont choisi d'être accompagnés.**

Rez'up c'est aussi une communauté d'entrepreneurs qui se retrouvent lors de Rez'Up cafés trimestriels ou sur Facebook dans leur groupe privé.

## SERVICE CIVIQUE



Le Centre de service National et de la jeunesse de Varcès recrute 3 jeunes en service civique à compter d'octobre et novembre 2021 pour une durée de 8 mois.

Deux missions sont proposées: rayonnement jeunesse, accompagnement des jeunes en difficultés vers des dispositifs d'insertion lors des JDC.

Les jeunes pourront candidater directement sur

le site [WWW.SERVICE-CIVIQUE.GOUV.FR](http://WWW.SERVICE-CIVIQUE.GOUV.FR)

et pourront envoyer un mail à l'adresse:

[csnjvarces.charges-rel-publique.fct@intradef.gouv.fr](mailto:csnjvarces.charges-rel-publique.fct@intradef.gouv.fr)

pour toute autre question relative) à ces missions.

## Pensez au compostage ...

Mieux valoriser les déchets organiques de la poubelle est un enjeu national !

La plupart du temps, les foyers jettent les déchets organiques (également appelés bio-déchets) dans la poubelle d'ordures ménagères. Aujourd'hui, ces déchets organiques représentent plus de 30 % des ordures ménagères. Ils réduisent les performances de production d'énergie lorsqu'ils sont incinérés et provoquent un surcoût important et inutile pour les finances publiques.

Ces déchets végétaux pourraient faire un retour direct à la terre grâce au processus naturel du compostage. Composter permet de :

- Fabriquer un engrais naturel, gratuit et écologique pour son jardin,
- Réduire les coûts de collecte et de traitement des déchets.



## Ne PAS mettre dans le composteur :

Tous les déchets qui ne sont pas d'origine végétale : Les lingettes, le verre, les métaux, les produits chimiques. Les restes de viandes, de poisson car leur biodégradation dégage une odeur forte, désagréable et peut attirer des nuisibles. Le gravier, le bois de menuiserie et le gros bois, le sable, les végétaux à décomposition difficile (feuilles de thuya, résineux, laurier), les plantes malades, les herbes indésirables montées en graine. Les excréments d'animaux carnivores (litières pour chat) et les couches-culottes car ils peuvent être porteurs de germes pathogènes. L'huile de friture, le pain rassis, les sacs plastique (même ceux dit biodégradables), les mégots de cigarettes ainsi que les papiers et cartons imprimés. Les déchets utilisés pour fabriquer du compost ne doivent en aucun cas être des déchets médicaux tels que pansements, cotons souillés ou toute autre matériau contaminé par une plaie, blessure ou maladie...



## Quels déchets met-on dans le composteur ?

D'un point de vue général, tous les déchets d'origine végétale.

- Épluchures des fruits et légumes - fruits et légumes avariés
- Marc de café et son filtre - sachets de thé et de tisane
- Pain – gâteaux - restes de repas d'origine végétale cuits ou crus sans sauce
- Coquilles d'oeufs et de moules - coques de noixettes et de noix
- Papier journal (les humidifier)
- Cartons d'emballage de couleur marron sans scotch et impressions couleurs (les humidifier)
- Essuie-tout et mouchoirs en papier, coton, rouleaux de papier toilette
- Cheveux, plumes, poils
- Cendres froides de tabac, copeaux et sciure de bois
- Bouquet de fleurs et plantes d'intérieur
- Tontes de gazon - taille des haies - feuilles et mauvaises herbes - mousse
- Fanés de pommes de terre et de tomates

Vente de **composteur de 400 litres** à la  
Communauté de Communes Arve et Salève  
au prix de **5 euros**.

Téléphone : 04 50 43 46 14

# URBANISATION

Tous travaux ou presque sur votre propriété nécessitent une autorisation préalable de la commune. (Construction maison, garage, carport, abri de jardin, piscine – agrandissement – modification de l’aspect extérieur d’un bâtiment – rénovation démolition - aménagement d’une construction - dépose de mobil-home - Clôture - ravalement de façade réfection toit – remblai.....) Nous vous conseillons de prendre connaissance du PLU afin de vérifier la faisabilité du projet et des règles à respecter au sein de la commune. Pour ARBUSIGNY, Vous pouvez visualiser le PLU en allant sur le site de la mairie :

[www.arbusigny.fr / onglet urbanisme / PLU](http://www.arbusigny.fr / onglet urbanisme / PLU)



A travers une série de question, la plateforme AD’AU vous guide dans la constitution de votre dossier : choix du formulaire CERFA, qui aura été automatiquement complété. Il ne vous suffira plus qu’à vous rendre en mairie pour le déposer, accompagné des pièces à joindre.

**Les bénéfices de cette procédure pour vous usagers sont :**

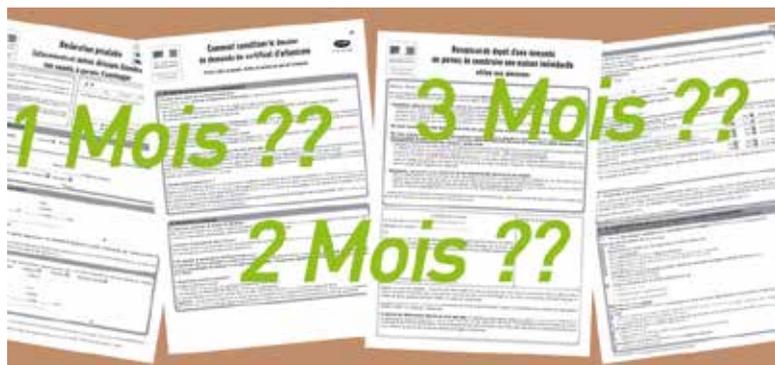
Une simplification des demandes d’autorisation d’urbanisme : plateforme disponible 24h/24 et 7j/7, accessible depuis n’importe quel appareil connecté  
Un temps de traitement des dossiers diminué : des dossiers mieux complétés grâce au guidage et au rappel des pièces à joindre et de leurs critères  
Attention : Tous travaux non soumis à formalité au titre du code de l’urbanisme doivent néanmoins respecter les règles d’urbanisme.

**Deux autres formalités à ne pas oublier :**

Lorsque vous commencez les travaux, vous devez faire parvenir à la mairie une déclaration d’ouverture de chantier.

Lorsque les travaux sont terminés et conformes à l’autorisation d’urbanisme accordée, vous devez faire parvenir à la mairie une déclaration attestant l’achèvement et la conformité des travaux.

Ces 2 déclarations sont obligatoires pour des travaux ayant fait l’objet d’un permis de construire, d’un permis d’aménager ou d’une déclaration préalable.



**Quelles formalités accomplir ?** En fonction du projet, de sa nature et de son importance, les formalités à accomplir ne sont pas les mêmes. Déclaration préalable ? Permis de construire ? Permis d’aménager ? Permis de démolir ?... **Lequel choisir ?** Il existe **une plateforme internet « AD’AU - Assistance aux Demandes d’Autorisation d’Urbanisme »** disponible sur le site « [service-public.fr](http://service-public.fr) ». Elle vous permet particuliers comme professionnels, de constituer en ligne vos demandes d’autorisation d’urbanisme. Ce service est disponible à l’adresse suivante :

[www.arbusigny.fr / onglet urbanisme / PLU](http://www.arbusigny.fr / onglet urbanisme / PLU)

	Nombre d'exemplaires à transmettre en mairie	Délai d'instruction
Déclaration préalable	2 exemplaires	1 mois
Permis de construire	3 exemplaires	2 mois
Permis d'aménager	3 exemplaires	3 mois
Permis de démolir	3 exemplaires	2 mois

**Attention !! Ne pas commencer les travaux avant l’accord favorable de la commission urbanisme et le délai de recours.**

## « Le risque amiante, les obligations de repérage avant travaux »

Rénovation de l'habitat, amélioration des performances énergétiques des logements, la probabilité à la présence d'amiante à l'occasion de travaux est importante.

Le repérage avant travaux (RAT) a pour objet l'évaluation préalable des risques liés à l'opération envisagée. Central pour le donneur d'ordre, le RAT l'est également pour l'entreprise qui fera les travaux, pour adapter en conséquence ses moyens humains, techniques et de prévention.

Les obligations du donneur d'ordre :

1. Faire appel à un opérateur de repérage certifié avec mention et lui communiquer le programme des travaux.
2. En cas de conclusion de présence d'amiante, choisir l'entreprise en charge de réaliser les travaux portant sur les matériaux identifiés comme amiantés
3. Veiller à ce que l'entreprise mette en œuvre des mesures de prévention
4. Utiliser et mettre à jour les documents de traçabilité si le règlement le prévoit.

Les obligations de l'opérateur de repérage :

1. Satisfaire aux conditions de compétence et de formation requises des opérateurs de repérage pour effectuer la mission de RAT
2. Exploiter les éléments fournis par le donneur d'ordre et déterminer le périmètre et le programme fixé par le donneur d'ordre
3. Réaliser la mission selon la norme NFX46-020
4. Remettre un rapport au donneur d'ordre et l'alerter de la nécessité éventuelle d'investigations complémentaires.

Il existe des cas d'exemption et de dispenses à l'obligation de diligenter un repérage avant travaux.

Pour en savoir plus :

<https://travail-emploi.gouv.fr/article/amiante>



2 millions de travailleurs susceptibles d'être exposés à l'amiante lors d'interventions courantes de couverture, plomberie, électricité, chauffage

Augmentation préoccupante des pathologies liées à l'amiante chez des non professionnels dans leurs activités de bricolage et des expositions extraprofessionnelles chez les femmes.

20 000 opérations de désamiantage réalisées chaque année dans les résidences



Les Directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi ( DIRECCTE) sont vos interlocuteurs pour une information de proximité.

## LE RAT : ON A TOUS A Y GAGNER

Le RAT de l'amiante dans les matériaux et produits en place évite au donneur d'ordre de courir le risque de devoir interrompre d'urgence des travaux au cours desquels une présence d'amiante serait découverte, et d'assumer les surcoûts que cela engendre.

De plus, le RAT permet d'estimer au plus juste le volume de déchets dangereux produits, qu'il faudra évacuer dans les filières dédiées, à la fin du chantier. La sous-estimation de ces frais incombant au donneur d'ordre est fréquente et pénalisante. Le RAT est un élément clé du processus d'éradication totale de l'amiante, dans lequel la France s'est engagée.

Il permet d'identifier de manière certaine les chantiers où les travailleurs risquent d'être exposés à l'amiante et ceux où aucun risque d'exposition n'existe. Par un coût limité à environ 1 % du montant des travaux, soit en moyenne 10 € le m<sup>2</sup>, le repérage en amont apporte un bénéfice conséquent aux plans humain, social et économique, qui résulte des expositions évitées chez les travailleurs et dans la population.

### Matériaux et produits concernés :

Calorifugeage, Tresses, dalles de sol, enduits, garnitures de friction, joints, cartons, ardoises, flocages, canalisations, Mastic, toits fibrociment, bardages,...

- Un projet de construction ?
- Un projet d'agrandissement ?
- Un projet de rénovation ?
- Besoin d'un conseil ?



Un architecte peut vous recevoir à la Communauté de Communes ARVE ET SALEVE, maison Cécile Bocquet, 160 grande Rue à REIGNIER les mercredis suivants à partir de 9 heures :

Tél. 04 50 43 46 14

Mercredi 13 juillet – 14h

Mercredi 1er septembre – 14h

Mercredi 22 septembre – 14h

Mercredi 13 octobre – 14h

## DON DU SANG



Prochaine collecte de sang :

**Le mercredi 1er septembre 2021**

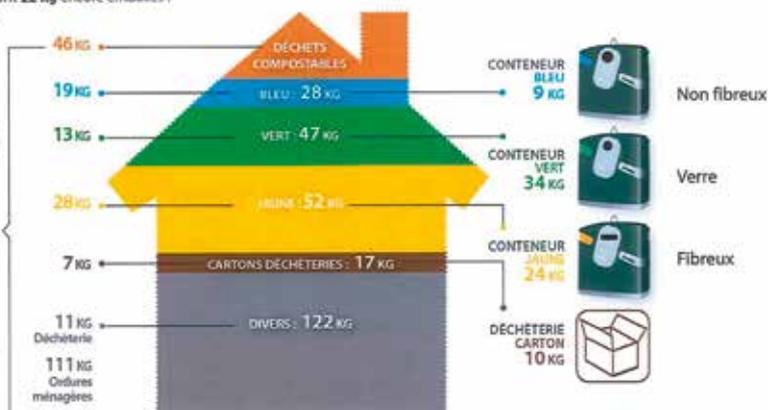
de 16h30 à 19h30



## SIDEFAGE

*Zoom sur la poubelle d'ordures ménagères*

Chaque habitant du SIDEFAGE jette 235 kg de déchets dans les OMR. 55 kg de déchets alimentaires sont retrouvés dans les ordures ménagères, dont 22 kg encore emballés ! L'objectif est de diminuer le gaspillage et d'améliorer le tri.



Chaque habitant du SIDEFAGE trie 77 kg de déchets recyclables.

**VOUS TRIEZ, NOUS VALORISONS !**



# LE SENTIER DU FOUR

## Connaissez-vous LE SENTIER DU FOUR ?

Cette randonnée facile de 9,2 kms sur la commune d'ARBUSIGNY permet de profiter de points de vues panoramiques sur les massifs des Voirons, du Faucigny, des Bornes et du Salève, tout en découvrant le patrimoine rural de notre commune (anciens fours à pains et nombreuses croix de missions). Cette randonnée d'environ 2h40 pour un dénivelé de 250 mètres peut être faite en famille.

Randonnée balisée

Départ : Chef-lieu d'ARBUSIGNY



Devant l'église, prenez la petite route intitulée « chemin de l'Evy » qui s'élève vers le Sud-Ouest.

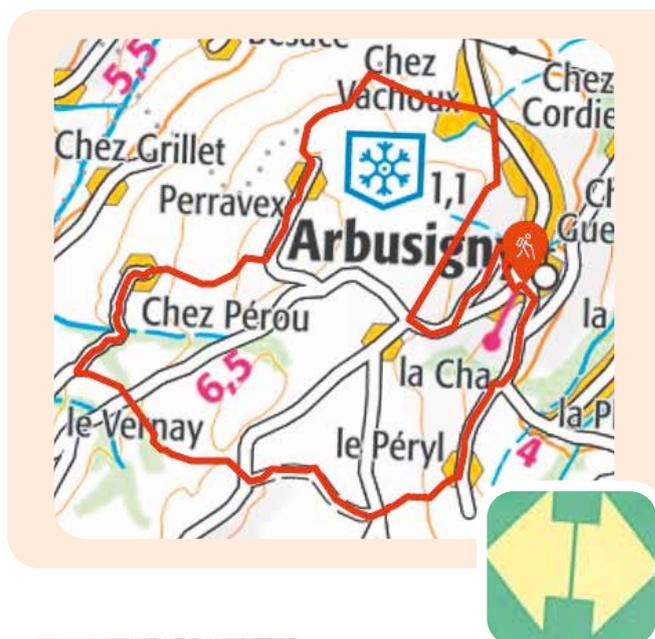
Passez devant une croix de mission de 1877 en pierre et continuez sur le chemin jusqu'à la route. Suivez celle-ci, au lieudit « Chez le frère ».

Laissez un 2ème calvaire à votre gauche et dans la patte-d'oie, engagez-vous dans le chemin plein nord. Celui-ci traverse des pâturages et offre une splendide vue sur les massifs du Faucigny et des Bornes.

Arrivé « chez Vachoux » 0 h 35, tournez sur un chemin à gauche, direction « Perravex », puis encore à gauche au panneau « Le Bossady », avec de beaux points de vue sur le Salève.

Traversez le hameau et continuez sur la route. Au bout de la ligne droite, après le calvaire, engagez-vous à droite sur un chemin descendant et longez par la droite la lisière de bois. Arrivé « Chez Pérou » 1h 20, très beau calvaire et four privé, suivre la route puis après 700 mètres, montez sur votre gauche par un chemin bucolique qui vous ramènera sur le plateau.

Après avoir traversé 3 routes de campagne (\*) vous arriverez à « Le Peryl » 2h20. Prenez à gauche. Vous passerez près d'un autre four à pain dans le hameau. Suivre la petite route puis la route départementale qui vous ramèneront jusqu'à Arbusigny. 2 h 40.



(\*) Accès à droite au marais du CHENET (5 minutes aller/retour)

Ce site nous offre un beau panel d'espèces végétales et animales adaptés aux conditions humides qui y règnent.

*À vous de jouer!*

**MOMENT DÉTENTE**



**SUDOKU**

					9			
	1						3	6
			9	3	2			
					8	2	5	4
8	3	6				7		
	4				7			
4		7						
			2			8		
5				7	9	6	1	



**TROUVEZ LES VILLES DE FRANCE ...**

*Recette de Côtelettes de porc grillées  
sauce barbecue*

3 oignons / 3 gousses d'ail / 1 filet d'huile d'olive / sel poivre / 500 g de tomates concassées / 80 g de concentré de tomates / 6 C A S de vinaigre de cidre / 6 C A S de miel / 15 cl de vin blanc / 15 cl de sauce Worcerstershire / 1 C A C de moutarde / 6 côtes de porc

Peler et ciseler les oignons, hacher l'ail. Faire revenir les oignons dans une poêle huilée, sans coloration. Verser les tomates concassées, prolonger la cuisson de 10 minutes. Ajouter le concentré de tomate et le vinaigre, puis mélanger durant 2 minutes. Verser dans la poêle le vin, le miel, la moutarde, la sauce Worcestershire et l'ail. Laisser mijoter 15 minutes. Assaisonner. Couper le feu et laisser refroidir. Saler et poivrer les côtes de porc, les badigeonner légèrement de sauce barbecue. Et faire cuire 7 à 10 minutes sur chaque face, selon l'épaisseur. Servir aussitôt, avec le reste de sauce barbecue



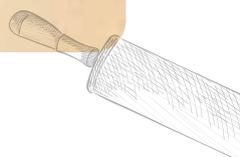
**REBUS**



*Mousse de mascarpone (4 personnes)*

1 pot de mascarpone de 250 g / 2 blancs d'oeufs battus en neige / 2 CAS de sucre vanillé / 8 petites fraises des bois / 30 mûres / Feuilles de menthe fraîche

Battre le mascarpone dans un saladier avec le sucre vanillé. Ajouter délicatement les oeufs battus en neige ferme en soulevant bien la masse pour ne pas casser les blancs. Répartir la préparation dans 4 ramequins. Disposer harmonieusement les fruits sur la mousse de mascarpone. Intercaler des feuilles de menthe. Réserver au frais jusqu'au moment de servir (au moins 1 heure).



83, imp. de l'Église - 74930 ARBUSIGNY  
 mardi et jeudi : 9 h à 12 h et 14 h à 18 heures  
 mercredi : 8 h30 à 11 h30  
 le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois : 9 h à 12 h

Tél. : 04 50 94 50 01 - Télécopie : 04 50 94 59 80  
 E-mail : [mairie@arbusigny.fr](mailto:mairie@arbusigny.fr)

## ASSOCIATIONS

### A.C.C.A (chasse)

Gilbert SONNERAT - 07 80 05 68 79  
[www.chasseurdefrance.com](http://www.chasseurdefrance.com)

### ARBU'COLOR

Carmen ORTU (présidente)  
 1035 route de chez le cordier  
 09 54 83 54 18  
 Florence FURCY (Trésorière)  
 448 route du crêt voland  
 06 64 17 94 28  
 Mail : [arbuicolor@outlook.fr](mailto:arbuicolor@outlook.fr)

### A SECONDE VUE

Luc RODET - 06 78 81 68 24  
[contact@asecondevue.fr](mailto:contact@asecondevue.fr)  
[www.asecondevue.fr](http://www.asecondevue.fr)

### CCAS Mairie

83, imp. de l'Église - Arbusigny  
 Maryse MICHALAK, Adjointe

### Association des Parents d'Élèves (APE)

Présidente : Lauriane WEIN  
[apearbusigny@yahoo.com](mailto:apearbusigny@yahoo.com)  
<http://ape.arbusigny.free.fr>

### Foyer Rural de Loisirs pour Tous

Luc RODET  
 E-mail : [infos@foyer-arbusigny.fr](mailto:infos@foyer-arbusigny.fr)  
 Site : <http://www.foyer-arbusigny.fr>

### Les Bornes en VTT

Lionel CLAUSSET - 04 50 25 81 92  
[lesbornesvtt@gmail.com](mailto:lesbornesvtt@gmail.com)

### Lou Ptiou Golus (cantine scolaire)

Présidente : Christine AMADIO  
 06 79 36 99 83  
[contact@louptiougolus.fr](mailto:contact@louptiougolus.fr)

### Moto Club d'Arbusigny - La Muraz

Delphine GALLAY - 06 41 95 88 07  
[mc.arbusigny@laposte.net](mailto:mc.arbusigny@laposte.net)

### ARBU'Nature Environnement

Nathalie DAIGUEMORTE - 06 19 08 36 95  
[arbnature@orange.fr](mailto:arbnature@orange.fr)

### ASS MAT D'ARBU

Céline VALLVERDU - 04 50 85 03 09

### Association « ORCELACA »

Centre équestre La Caracole  
 71, ch de la Bunaz - 74930 Arbusigny  
[orcelaca@outlook.com](mailto:orcelaca@outlook.com) - 04 50 44 85 81  
 Tanguy SALER - 06 34 50 74 92

### Association culturelle: Zikylya

Christine TORRES  
[www.facebook.com/zikylya.events](http://www.facebook.com/zikylya.events)  
<http://zikylya.com>

### Association Évolution

Simeone RUSSO - 07 81 02 53 95  
[evolution74930@gmail.com](mailto:evolution74930@gmail.com)  
<https://www.facebook.com/EvolutionArbusigny/>  
<https://www.youtube.com/EvolutionArbusigny/>

### Association Thunder Team

19, rte de Biossy - 74930 Arbusigny  
 Loïc VACHOUX - 06 14 57 01 08  
[nelly.wendel@orange.fr](mailto:nelly.wendel@orange.fr)

*Un collecteur de piles usagées et de bouchons est à votre disposition  
 au secrétariat de la Mairie.*

## VIE QUOTIDIENNE

### Agence Postale Communale

**Pers-Jussy** - Chef Lieu  
 Lundi : 8h00 à 12 h00 et 15h00 à 17h30

Mardi-Jeudi-Vendredi  
 8h30 à 12 heures et 14h30 à 17h30  
 Mercredi : 8h30 à 12 h Samedi : 9h à 12h  
 04 50 94 41 60

Départ du courrier : dans le bureau et boîte exté. du Lundi au vendredi à 15h15, samedi à 11h30.

### Communauté de Communes Arve et Salève

Maison Cécile Bocquet - 160, Grande Rue - REIGNIER - 04 50 43 46 14

### Préfecture

Rue du 30<sup>e</sup> régiment d'infanterie - 74000 ANNECY  
 Tél. : 04 50 33 60 00 - [www.haute-savoie.pref.gouv.fr](http://www.haute-savoie.pref.gouv.fr)

### Direction départementale des services fiscaux

3, rue Marie Curie - 74100 ANNEMASSE - 04 50 43 91 50

## ÉCOLES

### Maternelle

83, impasse de l'Église  
 Tél. : 04 50 94 56 74

### Bureau de la Direction

04 50 94 56 82

### Classe Grande Section

55, route du Col du Parc

04 50 85 09 68

[ce.0740819N@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0740819N@ac-grenoble.fr)

### Primaire

29, route du Col du Parc

## ENVIRONNEMENT

### S.R.B - Syndicat des eaux des Rocailles et de Bellecombe

**85 Route de Serry - ZA de Frindrol - 74250 FILLINGES -  
[www.s-rb.fr](http://www.s-rb.fr)**

Ouvert tous les matins de 8h30 à 12h et les lundis, mercredis et jeudis  
 après midis de 13h30 à 17h30.

Coordonnées hors urgence : 04 50 95 71 63 - [contact@s-rb.fr](mailto:contact@s-rb.fr)

Coordonnées urgences Eau Potable : 06 83 74 42 06

[eau-rocailles@s-rb.fr](mailto:eau-rocailles@s-rb.fr)

Coordonnées urgences Assainissement : 06 77 04 19 50

[assainissement-bellecombe@s-rb.fr](mailto:assainissement-bellecombe@s-rb.fr)

### Déchèterie Intercommunale des Rocailles

1496, route des Rocailles - 74930 Reignier-Esery - 09 70 21 09 36

Du mardi au samedi (sauf jours fériés)

de 8h30 à 12h et de 14h à 18h.

## URGENCES

Pompier : **18** - Gendarmerie : **17**

Samu : **15** - Pharmacie de garde : **32 37**

CHAL Contamines : **04 50 82 20 00**

Clinique Privée Pays de Savoie -

Annemasse : **08 26 30 00 74**

Centre antipoison - Lyon : **04 72 11 69 11**

ENEDIS

Dépannage : **09 726 750 74**

Raccordement consommateur :

**09 693 218 11**

Raccordement producteur :

**09 693 218 00**

ALMA 74 : **04 50 46 80 91**

Maltraitance personnes âgées

Allô enfance maltraitée :

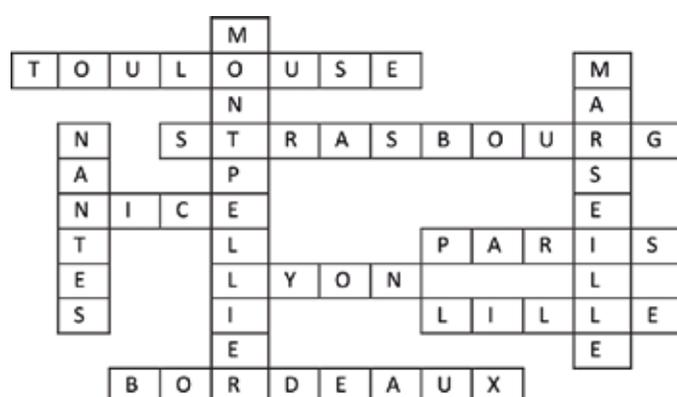
**119 ou 08 00 05 41 41**

# LES PROCHAINS ÉVÉNEMENTS SUR NOTRE COMMUNE

Étant donné le contexte sanitaire actuel, il est important de ne pas oublier que le virus COVID-19 circule toujours. Nous vous demandons donc de rester vigilants et nous nous excusons pour l'incertitude du déroulement de ces manifestations. Tout changement sera notifié sur le site internet de la commune ([www.arbusigny.fr](http://www.arbusigny.fr)) ainsi que sur le tableau numérique vers l'église.

- Mercredi 23 juin 2021** Réunion d'informations action numérique
  - Mercredi 23 juin 2021** Ciné
  - Dimanche 27 juin 2021** Journée du patrimoine
  - Vendredi 2 juillet 2021** Fête de fin d'année APE
  - Samedi 10 juillet 2021** Vente de paëlla
  - Mercredi 01 septembre 2021** Don du sang (16h30 - 19h30)
  - Vendredi 17 septembre** Assemblée générale APE
  - Samedi 18 septembre 2021** Journée mondiale du nettoyage (clean up day)
  - Vendredi 24 septembre 2021** Réunion publique sur la pollution lumineuse
  - Samedi 2 octobre 2021** Course colorée  
Concert groupe « LA-BAS »
  - Samedi 23 octobre 2021** Vente de chrysanthèmes
- Dépôt de bennes « encombrants »** du mercredi 20 octobre 9 h au vendredi 22 octobre à 12 h (impératif)

## SOLUTIONS DES JEUX



*Rebus*: Nous souhaitons un bel été à toutes et à tous

## Sudoku

SUDOKU								
7	5	3	6	4	1	9	8	2
9	1	2	7	8	5	4	3	6
6	8	4	9	3	2	1	7	5
1	7	9	3	6	8	2	5	4
8	3	6	5	2	4	7	9	1
2	4	5	1	9	7	3	6	8
4	6	7	8	1	3	5	2	9
3	9	1	2	5	6	8	4	7
5	2	8	4	7	9	6	1	3

ARBU INFO - Bulletin municipal N° 38 - JUIN 2021 - Trimestriel imprimé à 600 exemplaires

Directeur de la publication: Régine REMILLON Rédaction: Marylène DAIGUEMORTE, Les associations arbusigniennes

Remerciements: membres des associations - Photographies: Marie Baud, Maryse MICHALAK, Sandrine REY – la commission fleurissement

Création et Impression: Imprimerie Offset Service - REIGNIER - 04 50 43 43 02 - Imprimé entièrement sur papier Cocoon 100 % recyclé